

Insee *flash*

CHAMPAGNE - ARDENNE



n° 120 - Mai 2010



Le dynamisme économique au féminin en Champagne-Ardenne

Moins souvent cadres, moins souvent chefs d'entreprise

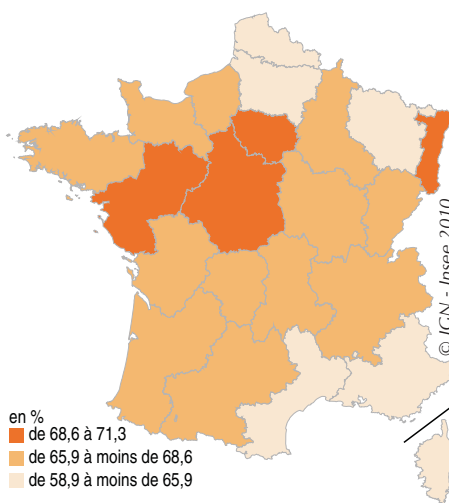
Les femmes de Champagne-Ardenne, comme des autres régions du Nord-est de la France, exercent moins souvent leur emploi à la tête d'une entreprise que celles des régions du Sud. Ces différences territoriales sont tout aussi visibles sur la dynamique de création d'entreprise. Dans la région, le moindre niveau de diplôme des femmes, comparé au national, n'apparaît pas comme un frein à la création d'entreprise, au contraire de la vie familiale. Le tissu économique local, davantage industriel et moins tertiaire, ne favorise pas non plus les initiatives entrepreneuriales de femmes. Pourtant, avec le vieillissement de la population, touchant en particulier les chefs d'entreprise, les femmes ont un rôle important à jouer sur le renouvellement et le développement du parc d'entreprises.

Depuis une cinquantaine d'années, les femmes ont massivement investi le marché du travail. En 2006, 285 700 Champardennaises sont considérées comme actives, soit qu'elles occupent un emploi, soit qu'elles se déclarent au chômage. Ainsi, 65,9 % des femmes âgées de 15 à 64 ans sont actives, 20 points de plus qu'en 1962.

Le taux d'activité des Champardennaises est comparable à celui des femmes de France de province (66,2 %). Néanmoins, la région se situe dans le dernier tiers des régions françaises, loin derrière l'Île-de-France (71,3 %) mais devant six régions parmi lesquelles la Lorraine (64,8 %). Pendant que la

participation des femmes au marché du travail ne cesse d'augmenter, celle des hommes diminue, en raison de l'allongement de la durée des études et de l'arrivée à l'âge de la retraite des générations nombreuses du baby-boom. Aussi, l'écart entre le taux d'activité des femmes et des hommes a fortement diminué, passant de 42 points en 1968 à 10 points en 2006. Les femmes, qui représentent près de la moitié de la population des 15 à 64 ans, constituent désormais dans la région 46 % de la population active du même âge.

Taux d'activité des femmes âgées de 15 à 64 ans



Source : Insee, recensement de la population 2006



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE LA SOLIDARITÉ
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUE

SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE LA FAMILLE
ET DE LA SOLIDARITÉ



REIMS ■ ÉPERNAY

Créer
au
féminin
Création d'entreprises



www.insee.fr



L'activité des femmes encore plus sensible au nombre d'enfants en Champagne-Ardenne qu'au niveau national

La situation familiale et le nombre d'enfants influent fortement sur l'activité des femmes. Pour exemple, chez celles âgées de 15 à 54 ans et vivant en couple, le taux d'activité diminue très rapidement à partir du troisième enfant, pendant que chez les hommes, l'activité reste à un niveau très élevé quel que soit le nombre d'enfants. En Champagne-Ardenne, avec trois enfants ou plus à la maison, seulement 61 % des femmes en couple se déclarent actives sur le marché du travail, contre 84 % des femmes avec deux enfants ou moins.

Taux d'activité des femmes âgées de 15 à 54 ans vivant en couple selon le nombre d'enfants encore à domicile

Unité : %	Champagne-Ardenne	France de province
Aucun enfant	84	85
1 enfant	86	87
2 enfants	83	84
3 enfants	67	71
4 enfants et plus	45	50
Total	81	82

Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

La part des femmes vivant en couple avec trois enfants ou plus au domicile parental n'est pas plus importante dans la région qu'au niveau national, mais la baisse d'activité à partir du troisième enfant y est davantage marquée. Plusieurs raisons peuvent inciter une mère à se retirer du marché du travail pour élever ses enfants, parmi lesquelles des facteurs socio-culturels, mais surtout l'arbitrage financier entre les revenus issus de l'activité, les aides publiques (complément de libre choix du mode de garde par exemple), et les coûts de garde des enfants. Sur cet aspect, la Champagne-Ardenne est la région de France de province où l'offre de places dans des structures de garde d'enfants d'âge pré-scolaire est la plus développée.

Les crèches collectives, parentales, haltes-garderies champardennaises proposent en effet 35 places pour 1 000 enfants de moins de 3 ans, le double du niveau France de province. Mais, davantage qu'au niveau national, cette offre est concentrée en ville. L'accessibilité à ces structures est en conséquence beaucoup moins aisée en Champagne-Ardenne qu'au niveau national. Aux aspects financiers, s'ajoutent les possibilités plus réduites de concilier temps de travail et temps familial dans les emplois peu qualifiés à horaires atypiques. Les moindres perspectives de carrière dans ces emplois peuvent aussi influencer sur la décision d'arrêter ou suspendre son activité pour élever ses enfants. En Champagne-Ardenne, treize femmes en activité sur cent sont ouvrières, elles sont onze sur cent en France de province.

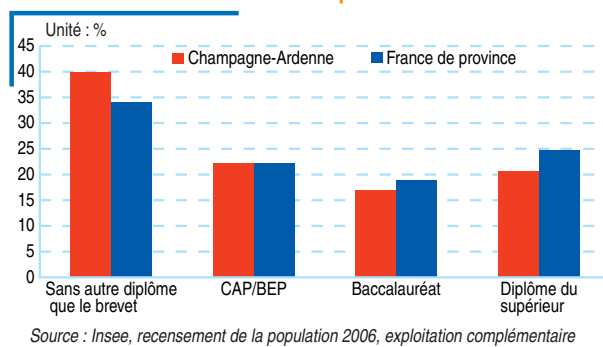


Des Champardennaises moins diplômées que les provinciales

Le moindre niveau de qualification des emplois occupés par les Champardennaises est à mettre en relation avec leur niveau de diplôme. Après la Picardie, la Champagne-Ardenne est la deuxième région de France où la part des diplômées du supérieur est moins élevée. Elle est même dernière des régions métropolitaines pour la proportion de diplômées d'un 2^e ou 3^e cycle universitaire ou équivalent (diplôme d'ingénieur...).

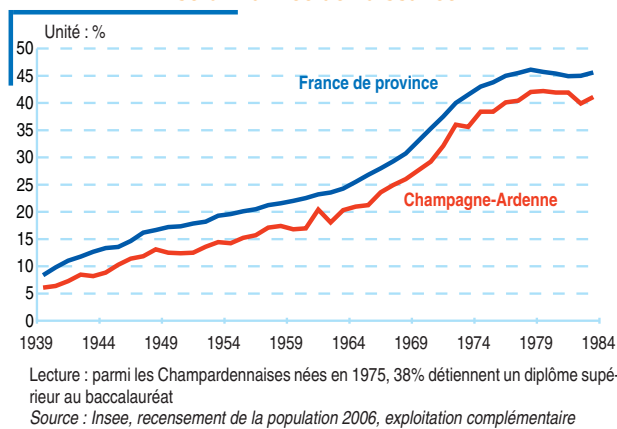
Malgré l'accès généralisé à l'enseignement supérieur, l'écart du taux régional de diplômées du supérieur au taux national subsiste chez les générations de femmes les plus jeunes. Parmi les Champardennaises nées en 1975, 38 % détiennent un diplôme supérieur au baccalauréat. C'est cinq points de moins que la moyenne de France de province.

Répartition des femmes âgées de 15 à 64 ans selon le dernier diplôme obtenu



Les départs de jeunes bachelières pour suivre des études hors de la région accentuent le déficit de diplômées parmi les femmes. La Champagne-Ardenne compte parmi les quatre académies de France de province où la poursuite d'études en dehors de l'académie d'obtention du baccalauréat est la plus élevée : en 2006, 1 800 garçons ou filles bacheliers de l'académie de Reims ont quitté la région pour suivre des études, représentant 16 % des bacheliers de l'année, contre 10 % au niveau national.

Part des femmes diplômées du supérieur selon l'année de naissance

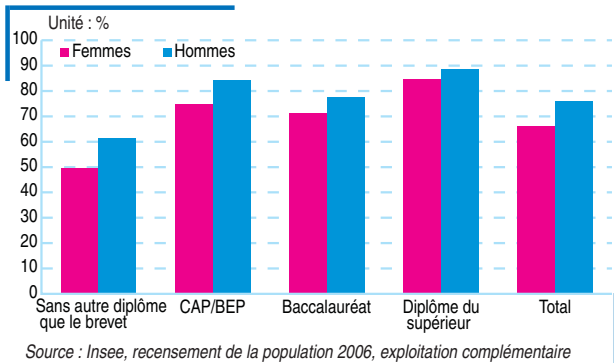


Une entrée précoce sur le marché du travail, mais un chômage plus fréquent

Comme au niveau national, la participation des femmes au marché du travail augmente avec l'élévation du niveau du diplôme et devient même très proche de celle des hommes chez les diplômées du supérieur. En suivant des études moins longues, les Champardennaises entrent plus tôt sur le marché du travail. Excepté chez les 20 à 24 ans, les Champardennaises sont moins actives que les provinciales. Sur 100 jeunes femmes âgées de moins de 25 ans, 67 sont actives en Champagne-Ardenne, contre 64 au niveau France de province. Mais parmi ces jeunes actives, les situations d'inemploi sont plus fréquentes : 25 % se déclarent au chômage dans la région contre 23 % en moyenne France de province.

Passé 25 ans et jusqu'à 50 ans, le taux d'activité des femmes dépasse 80 % et les situations de chômage deviennent moins fréquentes. A partir de 30 ans, 15 % des actives se déclarent sans emploi.

Taux d'activité des Champardennais âgés de 15 à 64 ans selon le dernier diplôme obtenu



Moins souvent cadres que dans les régions du Sud

Moins diplômées du supérieur, les Champardennaises exercent aussi moins souvent des fonctions d'encadrement. Dans la région, comme dans onze autres régions françaises, la part des cadres, y compris les professions libérales, dans l'ensemble des emplois occupés par des femmes, se situe en dessous de la moyenne de France de province (8,3 %). En 2006, 21 100 Champardennaises se sont déclarées cadres, représentant 7,4 % des emplois féminins. Dans les régions les plus attractives, situées au sud de la France et le long de la façade atlantique, les cadres sont davantage représentées avec un maximum de 10,8 % des emplois féminins en Midi-Pyrénées.

Parmi les femmes occupant des emplois de cadres, les jeunes de 25 à 34 ans et celles des 55 à 59 sont en proportion plus nombreuses que dans l'ensemble des emplois. Les femmes cadres vivent moins souvent en couple (71 % contre 74 % pour les autres catégories d'emploi) et huit fois sur dix exercent leur emploi à temps complet (six fois sur dix pour les autres).

Trois femmes en activité sur cent sont chefs d'entreprise

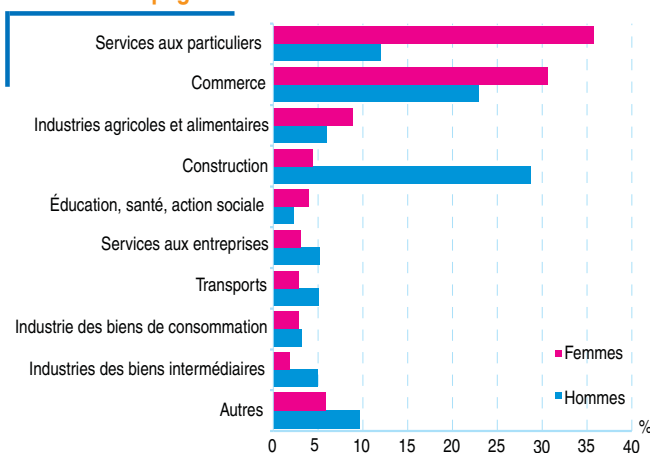
Moins souvent cadres, les Champardennaises sont aussi moins souvent chefs d'entreprise. En 2006, 7 600 Champardennaises déclarent exercer le métier de chef d'entreprise-hors professions libérales-, soit 3,1 % des emplois de femmes, contre 3,7 % au niveau national et 4,8 % en Languedoc-Roussillon. Cette sous-représentation des emplois de dirigeant n'est pas propre aux femmes. L'écart est encore davantage marqué chez les hommes : 6,5 % sont chefs d'entreprise contre 8,2 % au niveau national.

Parmi les 7 600 Champardennaises chefs d'entreprises, 3 200 sont artisans, 3 900 commerçantes et 500 dirigent une entreprise de plus de 10 salariés. Les deux-tiers des entreprises dirigées par ces femmes relèvent des services aux particuliers et du commerce.

Malgré la spécialisation industrielle de la région, moins favorable à la présence féminine, la part de femmes parmi les dirigeants se situe dans la moyenne nationale (28 %), en dessous du taux de féminisation des emplois de cadres (37 %) et

à un niveau très inférieur au taux de féminisation des actifs (46 %). Parmi les chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus, elles sont encore moins nombreuses : elles représentent seulement 16 % des emplois.

Répartition des chefs d'entreprise de Champagne-Ardenne selon le secteur d'activité



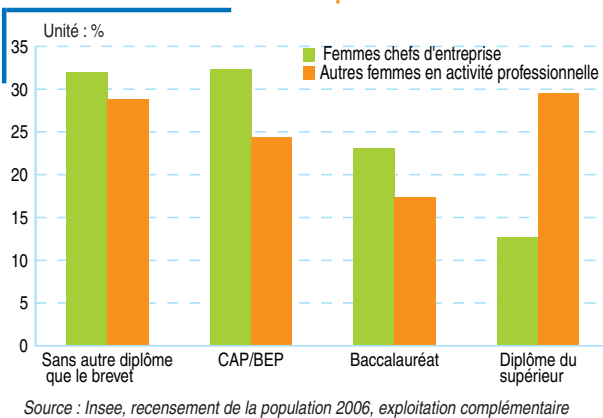
Lecture : 36% des chefs d'entreprise champardennaises exercent dans le secteur des services aux particuliers

Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

13 femmes chefs d'entreprise sur 100 sont diplômées du supérieur

Les femmes chefs d'entreprise sont moins diplômées que les femmes salariées ou exerçant une profession libérale. Elles ont plus souvent comme dernier diplôme le baccalauréat ou un CAP/BEP, voire n'ont aucun diplôme. Seulement 13 % d'entre elles sont diplômées du supérieur alors que chez les salariées, 29 % détiennent un diplôme du supérieur. A l'image du niveau de diplôme de l'ensemble des femmes actives de la région, les femmes chefs d'entreprises de Champagne-Ardenne sont moins diplômées du supérieur que leurs homologues de France de province (17 %). Près d'une dirigeante sur trois a cessé sa scolarité avant d'obtenir un diplôme de niveau supérieur au brevet des collèges (une sur quatre en France de province). Selon le type d'entreprise dirigée, le niveau de formation est très différent. Un tiers des chefs d'entreprise de plus de 10 salariés sont diplômées du supérieur, seulement 13 % des commerçantes et 8 % des femmes artisans. A contrario, ces dernières détiennent plus souvent un CAP ou BEP (39 %) que les autres chefs d'entreprises.

Répartition des Champardennaises en activité selon le dernier diplôme obtenu



Au sein de la génération 2006 de créatrices d'entreprise, le taux de diplômées du supérieur n'est guère plus élevé, il atteint 17 %. L'absence de diplôme du supérieur n'apparaît donc pas comme un frein à la création d'entreprise. De surcroît, l'examen des entreprises créées en 2002, montre que l'expérience professionnelle est davantage discriminante sur la pérennité des projets que le diplôme. Le diplôme de l'entrepreneur a un impact positif la première année d'existence, mais n'est plus un facteur déterminant par la suite. La VAE (validation des acquis de l'expérience), pourra d'ailleurs permettre aux créatrices peu diplômées d'obtenir avec leur expérience acquise dans l'entreprise une certification sous forme d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification professionnelle.

La vie de famille, un frein à l'initiative entrepreneuriale ?

La situation familiale, frein à l'activité féminine, peut être aussi un frein à la création d'entreprise. Si parmi les créateurs, 62 % déclarent avoir des enfants à charge et 79 % vivre en couple, ce n'est le cas que pour respectivement 52 % et 70 % des créatrices. Les créatrices créent plus souvent avant l'installation en couple et l'arrivée des enfants : 21 % des projets de femmes ont été mis en place par des jeunes femmes de moins de 30 ans, et seulement 17 % des projets d'hommes.

Neuf fois sur dix, les nouvelles entreprises créées par des femmes relèvent d'une activité tertiaire : le tiers de leurs créations se situent dans le commerce et autant dans les services aux particuliers. A contrario, les hommes créent une fois sur trois dans le secteur de la construction.

Toutes catégories juridiques confondues, les femmes contribuent pour 26 % aux créations d'entreprises de 2006. Elles créent moins souvent des sociétés et plus souvent des entreprises individuelles que les hommes. Au cours de la période récente, sur le champ restreint aux entreprises individuelles, les Champardennaises ont créé annuellement 750 entreprises. Ainsi, sur 10 000 femmes âgées de 15 à 64 ans, 18 ont franchi le pas de la création chaque année. Proche de la moyenne de France de province, cette densité se situe très en dessous de celle des régions méridionales à la culture entrepreneuriale plus développée et au tissu économique tertiaire plus favorable aux initiatives féminines, telle PACA avec 42 créations pour 10 000 femmes. La Champagne-Ardenne se situe au même niveau que la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais (16 créations pour 10 000 femmes), deux régions caractérisées aussi par un passé industriel important et une culture du salariat encore bien ancrée.

La contribution des femmes à la création d'entreprise individuelle a augmenté de quatre points au cours des quinze dernières années, passant de 32 % en 1993 à 36 % en 2008.

En 2009, avec la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur, les Champardennaises ont créé de nombreuses entreprises.

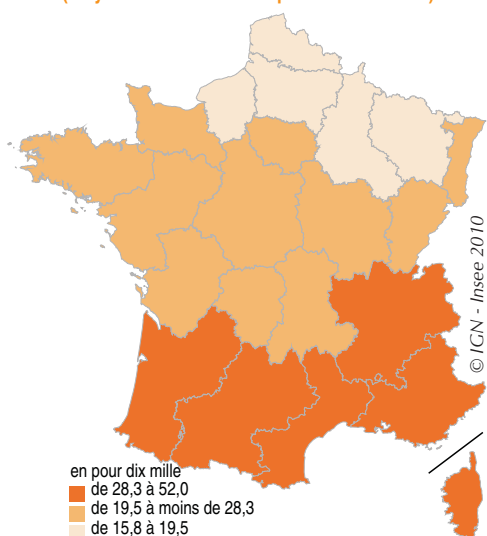
Ce nouveau statut facilite la création dans des activités ne nécessitant pas un fort taux de développement, telles les services à la personne et le commerce, deux activités largement investies par les femmes. Il permet de créer facilement une entreprise « intégrée au domicile » et ainsi de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle. Pour autant, les femmes ont participé pour un tiers aux 5 000 auto-entreprises créées dans l'année, comme pour les créations.

Pour accroître les chances de succès, de nombreuses structures (chambres consulaires, réseau Entreprendre, Boutiques de gestion, associations...) proposent un accompagnement à la création et les femmes créatrices déclarent en bénéficier autant que les créateurs, voire plus. Quatre femmes sur dix ont bénéficié au lancement de leur projet de l'aide d'une structure dédiée à la création.

En revanche, la moindre présence des femmes dans les emplois de cadres ne favorise pas la constitution de réseaux professionnels (fournisseurs et clients potentiels) sur lequel la créatrice pourra s'appuyer pour mener à bien son activité et la développer. L'action d'entreprendre est favorisée par le contexte familial : sept créatrices sur dix connaissaient lors de la mise en place de leur projet un chef d'entreprise ou une personne à son compte dans son proche entourage. ■

Nicolas Panafieu

Nombre de créations d'entreprise individuelle de femmes rapporté à la population des femmes âgées de 15 à 64 ans (moyenne annuelle sur la période 2004-2008)



À travers l'opération régionale Génération entreprendre, de nombreux partenaires (CCI de Champagne-Ardenne, Région, Ville de Reims, Union Européenne à travers le FEDER...) se sont associés depuis plusieurs années dans une démarche volontariste pour développer l'entrepreneuriat chez le grand public.

Avec la volonté d'expérimenter de nouvelles stratégies à destination de publics ciblés, la CCI de Reims et d'Épernay s'associe à la Ville de Reims autour d'une action destinée spécifiquement aux femmes. Cette action baptisée « Créer au féminin » vise à promouvoir les initiatives de femmes, tant dans le domaine économique, qu'associatif, artistique, ou sportif ainsi qu'à bâtir un projet fédérateur pour développer et soutenir l'entrepreneuriat féminin.

INSEE, direction régionale de Champagne-Ardenne
 10, rue Edouard Mignot - 51079 Reims Cedex - Tél. : 03 26 48 66 60
Directeur de la publication : Patrick Redor, directeur régional de l'INSEE
Chef du Service Études et Diffusion : Françoise Courtois-Martignoni
Rédacteur en chef - Communication externe : Sandrine Rigollot
Secrétaire de fabrication : Audrey Egalgi - **Création de l'image visuelle** : 5pointcom
Imprimeur : Le Réveil de la Marne, 51204 Épernay
 © INSEE-2010 ISSN 1277-5649 - Code SAGE : FLA10C060 - Dépôt légal 2010



Une version électronique de ce document est disponible sur : www.insee.fr/champagne-ardenne
 Rubrique : produits et services, publications